
**Échange de données informatisé pour
l'administration, le commerce et le
transport (EDIFACT) — Règles de syntaxe
au niveau de l'application (numéro de
version de syntaxe: 4) —**

**Partie 3:
Règles de syntaxe spécifiques à l'EDI
interactif**

<https://standards.iteh.ai/standards/iso-9735-3-1998>
ISO 9735-3:1998
*Electronic data interchange for administration, commerce and transport
(EDIFACT) — Application level syntax rules (Syntax version number: 4) —
Part 3: Syntax rules specific to interactive EDI*



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9735-3:1998](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8ce73f5-7c71-4119-b0c7-fc3e32f6d669/iso-9735-3-1998)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8ce73f5-7c71-4119-b0c7-fc3e32f6d669/iso-9735-3-1998>

© ISO 1998

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 734 10 79
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Version française parue en 1999

Imprimé en Suisse

Sommaire

	Page
1	Domaine d'application 1
2	Conformité 1
3	Références normatives 1
4	Définitions 2
5	Structure d'échange en mode EDI interactif 2
6	Contrôle du dialogue 5
	Annexe A (informative) Exemples illustrant des séquences de segments 7
	Annexe B (informative) Fonctions, états et événements en mode EDI interactif 10
	Annexe C (informative) Modèle de traitement en mode EDI interactif 16

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 9735-3:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8ce73f5-7c71-4119-b0c7-fc3e32f6d669/iso-9735-3-1998>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente partie de l'ISO 9735 peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 9735-3 a été élaborée par la Division du commerce de la Commission Économique pour l'Europe des Nations Unies (en tant qu'EDIFACT/ONU) et a été adoptée, selon une procédure spéciale par «voie express», par le comité technique ISO/TC 154, *Documents et éléments d'information dans l'administration, le commerce et l'industrie*.

Alors que la présente partie remplace les publications antérieures et qu'un numéro de version «4» doit être attribué à l'élément de données obligatoire 0002 (numéro de version de syntaxe) du segment UNB (en-tête de l'échange), les échanges continuant à utiliser la syntaxe définie dans les versions publiées antérieurement doivent reprendre les numéros suivants de version de syntaxe, afin de se différencier tant les uns des autres que de la présente partie:

ISO 9735:1988 — *Numéro de version de syntaxe: 1*

ISO 9735:1988 (modifiée et réimprimée en 1990) — *Numéro de version de syntaxe: 2*

ISO 9735:1988 (modifiée et réimprimée en 1990) plus Amendement 1:1992 — *Numéro de version de syntaxe: 3*

L'ISO 9735 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT) — Règles de syntaxe au niveau de l'application (numéro de version de syntaxe: 4)*:

- *Partie 1: Règles de syntaxe communes à l'ensemble des parties, accompagnées des répertoires de service syntaxiques associés à chacune d'elles*
- *Partie 2: Règles de syntaxe spécifiques à l'EDI par lots*
- *Partie 3: Règles de syntaxe spécifiques à l'EDI interactif*
- *Partie 4: Message Compte rendu syntaxique et de service pour l'EDI par lots (type de message CONTRL)*
- *Partie 5: Règles de sécurité pour l'EDI par lots (authentification, intégrité et non-répudiation de l'origine)*
- *Partie 6: Message sécurisé Authentification et accusé de réception (type de message AUTACK)*
- *Partie 7: Règles de sécurité pour l'EDI (confidentialité)*

- *Partie 8: Données associées en EDI*
- *Partie 9: Message Gestion de Clés et de certificats de sécurité (type de message KEYMAN)*
- *Partie 10: Règles de sécurité pour l'EDI interactif*

D'autres parties pourront être ajoutées ultérieurement.

Les annexes A, B et C de la présente partie de l'ISO 9735 sont données uniquement à titre d'information.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 9735-3:1998

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/d8ce73f5-7c71-4119-b0c7-fc3e32f6d669/iso-9735-3-1998>

Introduction

La présente partie de l'ISO 9735 comprend les règles qui se situent au niveau de l'application pour la structuration des données associées à l'échange de messages électroniques dans un environnement ouvert, fondées sur les prescriptions du traitement ou par lots, ou interactif. Ces règles ont été adoptées par la Commission Économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE/ONU) comme règles de syntaxe pour l'échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT). Elles font partie du Répertoire d'Échange de données commerciales des Nations Unies (UNTDID) qui comporte également les Directives pour la conception de messages, tant par transmission par lots qu'en mode interactif.

La présente partie de l'ISO 9735 peut être utilisée dans toute application, mais seuls les messages qui les prennent en compte peuvent se prévaloir d'être des messages EDIFACT s'ils respectent les autres directives, règles et répertoires contenus dans le Répertoire d'échange de données commerciales des Nations Unies. Pour être EDIFACT/ONU, les messages doivent être conformes aux règles de conception des messages destinés à une utilisation en mode interactif. Ces règles sont maintenues dans le Répertoire d'échange de données commerciales.

Les spécifications des communications et les protocoles n'entrent pas dans le cadre de la présente partie de l'ISO 9735.

La présente partie de l'ISO 9735 est nouvelle. Elle a été ajoutée à l'ISO 9735. Elle offre la possibilité d'échanger des messages EDIFACT dans un environnement EDI interactif (conversationnel).

L'EDI interactif (EDI-I) est caractérisé par **(standards.iteh.ai)**

- une association formalisée entre les deux intervenants qui utilisent un dialogue,
- la possibilité de diriger, dynamiquement, le déroulement de la transaction en mode EDI interactif en fonction du résultat des échanges réalisés précédemment au sein du dialogue,
- des temps courts de réponse,
- tous les messages échangés au sein d'un dialogue, qui se rapportent à la même transaction d'affaires,
- une transaction, qui est un jeu contrôlé de dialogues qui peuvent se dérouler entre deux ou plusieurs intervenants.

Ces caractéristiques différencient l'EDI interactif de l'EDI par lots qui est défini dans l'ISO 9735-2 (règles de syntaxe spécifiques à l'EDI par lots).

Pour des raisons de cohérence et afin d'aider les utilisateurs qui souhaitent utiliser le traitement, tant par lots qu'en mode interactif, à mettre en œuvre la présente norme, la présente partie de l'ISO 9735 a été alignée dans toute la mesure du possible sur l'ISO 9735-2.

Échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT) — Règles de syntaxe au niveau de l'application (numéro de version de syntaxe: 4) —

Partie 3: Règles de syntaxe spécifiques à l'EDI interactif

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 9735 définit les règles de syntaxe spécifiques au transfert de messages interactifs destinés aux échanges entre applications informatiques. Pour le transfert de paquets dans un environnement interactif, voir l'ISO 9735-8.

2 Conformité

La conformité à une norme signifie que la totalité de ses prescriptions, y compris tous ses aspects, sont pris en compte. Si tel n'est pas le cas, toute demande de conformité doit comporter une déclaration identifiant chacun des aspects qui en fait l'objet.

Les données échangées sont en conformité si la structure et la représentation des données respectent les règles de syntaxe définies dans la présente Norme internationale.

Les dispositifs qui s'appuient sur la présente Norme internationale sont en conformité s'ils sont en mesure de créer et/ou d'interpréter les données structurées et représentées conformément à cette norme.

La conformité à la présente partie de l'ISO 9735 doit prendre en compte la conformité à l'ISO 9735-1.

Une fois identifiées dans la présente Norme internationale, les dispositions définies dans les normes associées doivent faire partie intégrante des critères de conformité.

3 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 9735. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente partie de l'ISO 9735 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 9735-1:1998, *Échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT) — Règles de syntaxe au niveau de l'application (numéro de version de syntaxe: 4) — Partie 1: Règles de syntaxe communes à l'ensemble des parties, accompagnées des répertoires de service syntaxiques associés à chacune d'elles.*

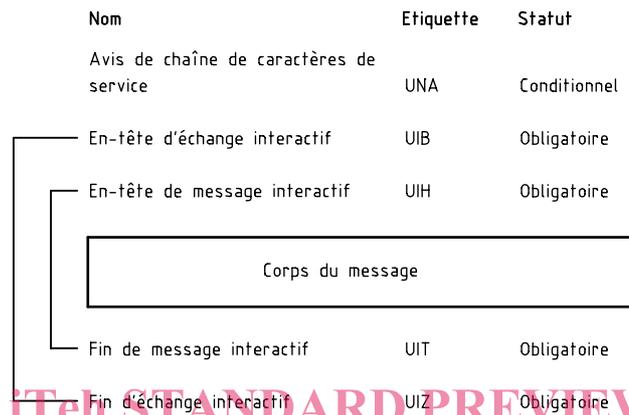
ISO 9735-8:1998, *Échange de données informatisé pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT) — Règles de syntaxe au niveau de l'application (numéro de version de syntaxe: 4) — Partie 8: Données associées en EDI.*

4 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 9735, les définitions données dans l'ISO 9735-1:1998, annexe A, s'appliquent.

5 Structure d'échange en mode EDI interactif

L'avis de chaîne de caractères de service (s'il est utilisé) et les segments de service d'en-tête et de fin doivent apparaître dans un échange en mode EDI interactif dans l'ordre indiqué ci-après:



ITeH STANDARD PREVIEW
 (standards.iteh.ai)

Dans le schéma ci-dessus, les lignes de gauche matérialisent l'appariement des segments de service d'en-tête et de fin. Pour simplifier, un échange ne contenant qu'un seul message est représenté.

Pour la spécification de l'avis de chaîne de caractères de service, voir l'ISO 9735-1:1998, annexe B.

Pour la spécification des segments interactifs d'en-tête et de fin, voir l'ISO 9735-1, annexe C.

NOTE Les segments à utiliser dans les messages EDIFACT/ONU sont définis dans le Répertoire d'échange de données commerciales des Nations Unies.

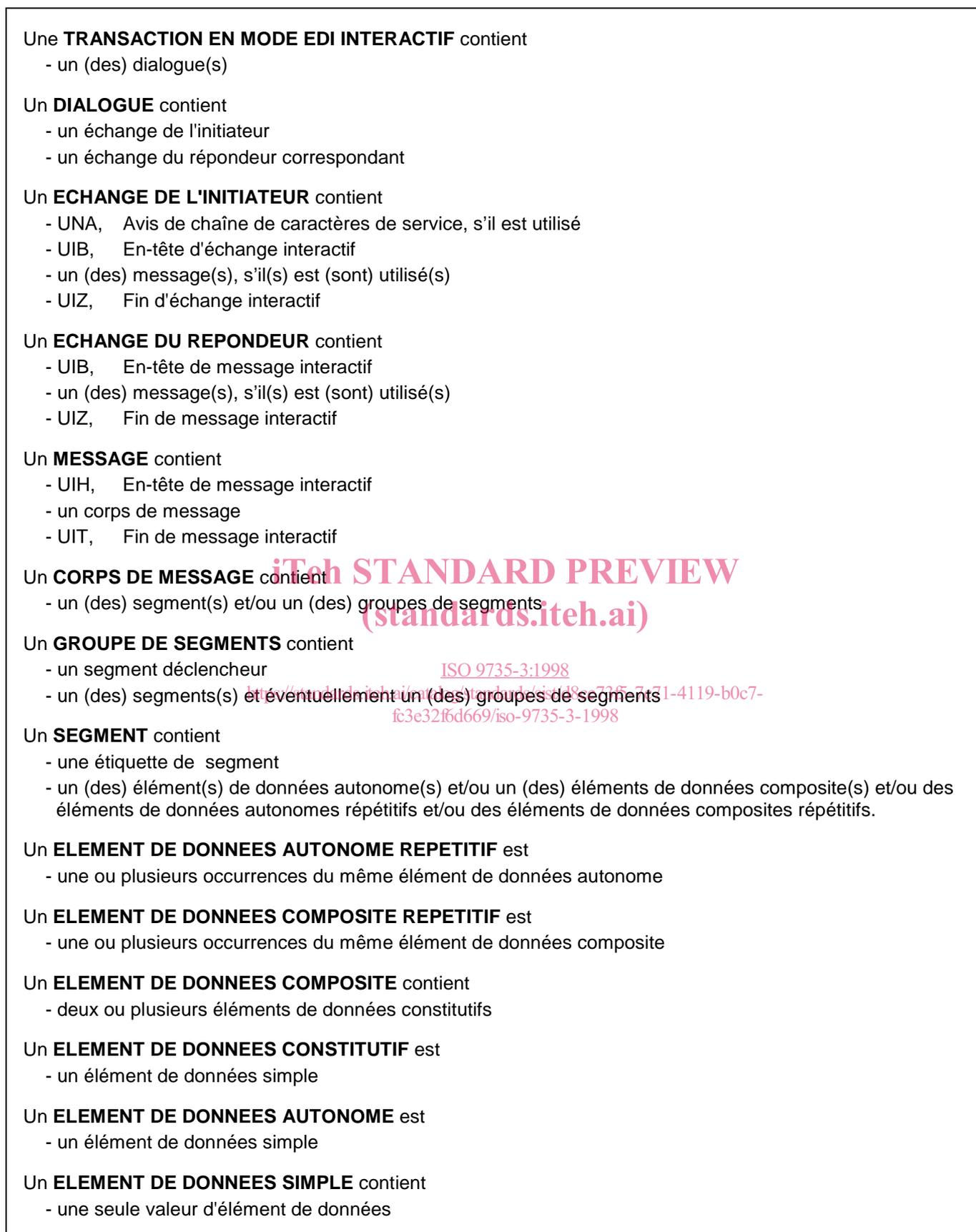


Figure 1b — Message en mode EDI interactif dans une transaction (légende)

6 Contrôle du dialogue

Une transaction en mode EDI interactif qui est une instance d'un scénario particulier, consiste en un ou plusieurs dialogues, se déroulant soit simultanément, soit successivement entre deux ou plusieurs intervenants.

Un dialogue consiste en une paire entrelacée d'échanges EDIFACT; un échange de l'initiateur et un échange du répondeur.

Les transferts qui suivent doivent s'enchaîner de la façon suivante:

- Un initiateur établit un dialogue en envoyant un segment d'en-tête d'échange à un répondeur, éventuellement précédé d'un segment UNA, et éventuellement suivi d'un message.
- Le répondeur répond à l'initiateur en lui envoyant un segment d'en-tête d'échange, éventuellement suivi d'un message (à noter que les valeurs de l'UNA transmises par l'initiateur s'appliquent également au répondeur).
- L'initiateur envoie un message de requête au répondeur.
- Le répondeur répond à l'initiateur par un message de réponse.
- L'initiateur et le répondeur échangent des messages complémentaires, au besoin.
- L'initiateur termine le dialogue en envoyant au répondeur un segment de fin d'échange, éventuellement précédé d'un message.

Le répondeur répond à l'initiateur par un segment de fin d'échange, éventuellement précédé d'un message.

Les variantes qui suivent peuvent se présenter:

A chaque message transmis de l'initiateur au répondeur, peut correspondre, aucun, un, ou plusieurs message(s) transmis du répondeur à l'initiateur, et inversement.

Les segments de service UIR peuvent être entrelacés de messages.

Un dialogue peut être prématurément terminé à tout moment par l'un ou l'autre des intervenants, par l'utilisation d'un segment de contrôle UIR.

Un (des) messages de service peut (peuvent) être combiné(s) avec

- l'en-tête d'échange, ou
- la fin d'échange, ou
- l'en-tête d'échange et la fin d'échange (dialogue complet).

Alors que l'échange de données contrôlé par l'initiateur est un mode opératoire courant pour les applications interactives, la syntaxe de l'EDI interactif n'exclut pas d'autres modes opératoires.

Voir les exemples dans l'annexe A.